

L'équipe pastorale

L'action à réaliser n° 4 du document *Mission nouvelle évangélisation* précise bien l'ajustement du rôle des équipes pastorales qui découle de la prise en charge par les personnes baptisées de leur communauté :

« Que les membres des équipes pastorales, en plus d'assurer l'animation de la paroisse, aient comme rôle important de soutenir et d'encourager les personnes engagées dans les communautés chrétiennes. Qu'ils soient également responsables d'assurer l'unité entre les différentes communautés chrétiennes dont ils ont la charge. »

Au fond, la nouvelle manière de vivre la mission de l'évangélisation met davantage en relief **l'importance du rôle de guide et d'accompagnateur** de l'équipe pastorale.

Avec ce mode de gouvernance pastoral, l'équipe pastorale ouvre des espaces pour que l'équipe d'animation locale puisse s'adresser à la communauté chrétienne pour la sensibilisation, pour mettre en place des projets et pour interpeller des personnes baptisées à s'engager.

COMPOSITION

L'équipe pastorale est le groupe de personnes mandatées par l'évêque pour partager la charge pastorale, au service d'une même mission, dans une ou plusieurs paroisses. Elle est composée du curé, des vicaires, des diacres permanents et des agentes et agents de pastorale. À la discrétion des personnes mandatées, des personnes intervenantes et des baptisés-coresponsables peuvent faire partie de l'équipe pastorale.

RÔLE

Assure les tâches de direction (planifier, organiser, évaluer), de coordination (exécuter, superviser) et d'animation (formation, célébration, soutien) nécessaires pour que les différentes communautés chrétiennes dont elle a la charge puissent vivre et célébrer leur foi.

TÂCHES (en lien avec l'équipe d'animation locale)

- **S'assurer** de l'unité des communautés chrétiennes entre elles et avec l'Église diocésaine et l'Église universelle.
- **Avoir** le souci de communautés vivant une véritable fraternité tout en tenant compte de leurs différences.

- **Orienter, coordonner** et **évaluer** les actions découlant du projet pastoral paroissial d'évangélisation avec le conseil d'orientation pastorale.
- **Aider** les membres des communautés chrétiennes à bien saisir l'esprit qui sous-entend la mise en place des équipes d'animation locales.
- **Se soucier** de la vitalité des quatre dimensions dans chaque communauté chrétienne :
 - o La vie fraternelle ;
 - o L'annonce de l'Évangile et l'éducation de la foi ;
 - o La prière et la célébration ;
 - o L'engagement pour la transformation du milieu.
- **Susciter** et **reconnaître** les charismes des personnes baptisées et confier les responsabilités nécessaires au service des communautés chrétiennes pour répondre aux besoins de la mission.
- **Former** les personnes engagées en vue de garder la communauté axée sur Jésus-Christ et la mission.
- **Aider** les personnes engagées à remplir leur mission et à la relire à la lumière de la Parole de Dieu.
- **Soutenir** la vie spirituelle et le cheminement de foi des personnes engagées dans les différentes communautés chrétiennes.
- **Identifier** le membre de l'équipe pastorale qui accompagne chaque nouvelle équipe d'animation locale (*voir fiche 6*).

